



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL DE LA 336^e RÉUNION
DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 10 septembre 2020 à 13h - Plateforme ZOOM
(CS336-10-09-2020)**

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	P
Biologie médicale	Carole Lavoie	P
Chimie, biochimie et physique	Pierre Bénard	A
Chimie, biochimie et physique	Simon Barnabé	A
Chiropratique	Christian Linard	P
Chiropratique	Julie-Marthe Grenier	P
Ergothérapie	Noémie Cantin	A
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roulit	P
Finance et économie	Michaël Farrell	A
Génie chimique	James Agbébavi	A
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	Pascal Forget	P
Génie mécanique	Demagna Koffi	A
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Mathilde Barraband	A
Lettres et communication sociale	Mireille Lalancette	A
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	P
Mathématiques et informatique	Sébastien Tremblay	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Sophie Chesneau	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Philosophie et arts	Marie-Josée Plouffe	A
Psychoéducation	Lyne Douville	P
Psychoéducation	Tristan Milot	P
Psychologie	Sylvain Sirois	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Pier-Luc Lajoie	P
Sciences de l'activité physique	Virginie Blanchette	P
Sciences de l'activité physique	Charles Tétreau	P
Sciences de l'éducation	Sonia El-Euch	P
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P
Sciences de l'environnement	Denis Leroux	P
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P

Comité exécutif	Officiers	Présence / Absence
Gilles Bronchti	Président	P
Marty Laforest	VPRT	P
Andrea Bertolo	VPAS	P
Georges Abdul-Nour	VPAU	P
Marianne Paul	VPSC	P
Sylvain Beaudry	Trésorier	P
Marc André Bernier	Secrétaire	P

Employé.e.s

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS336-10-09-2020-01 Mot de bienvenue du président

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.e.s et il les remercie de leur présence.

CS336-10-09-2020-02 Vérification du quorum et avis de convocation

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégué.e.s syndicaux, prévu à l'article 12.4 g) des statuts du SPPUQTR, est atteint.

CS336-10-09-2020-03 Désignation d'une présidence d'assemblée

Le président invite les délégué.e.s à désigner le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, à titre de président d'assemblée. Les délégué.e.s acquiescent à la proposition du président.

CS336-10-09-2020-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Candidature au rectorat
7. Projet de lettre d'entente sur le processus d'embauche
8. Modifications aux Statuts
9. Affaires budgétaires
 1. Rapport financier de l'année 2019-2020 (dépôt)
 2. Présentation du budget révisé 2020-2021
 3. Choix de l'auditeur pour l'année 2020-2021
10. 158^e assemblée générale du SPPUQTR
 1. Projet d'ordre du jour

2. Plan d'action syndical 2020-2021
11. Représentant.e - Renouvellement de mandat du doyen de la gestion académique des affaires professorales
12. Lecture et adoption des procès-verbaux des 334^e et 335^e réunions
13. Tribune des délégué.e.s
14. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (603^e à 606^e réunions)
 2. Agenda syndical de septembre et octobre 2020
15. Affaires nouvelles
16. Date de la prochaine rencontre : 22 octobre 2020
17. Clôture de la réunion

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 336^e réunion du conseil syndical;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Ghislain Parent, du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 336^e réunion du conseil syndical du 10 septembre 2020.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS336-10-09-2020-05 Rapport du comité des relations de travail

Le président d'assemblée invite la VPRT et le VPAS à présenter le point.

La VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.

Propriété intellectuelle – dépôt d'un grief le 28 avril à la suite d'une violation de propriété intellectuelle (utilisation de notes de cours par une chargée de cours reprenant le cours d'une prof partie en maladie sans son autorisation).

Poursuite – professeur est poursuivi par deux étudiants finissants parce que leur échec au cours retarde leur entrée sur le marché du travail. Le Syndicat suivra cette affaire de près pour s'assurer que l'université gère convenablement ce dossier.

Mise en demeure – deux professeurs mis en demeure par une entreprise privée. Un suivi est assuré pour savoir si l'université prend fait et cause pour eux.

Fermeture du département de génie chimique – signature d'une lettre d'entente à la suite d'un grief déposé pour non-respect du délai de 6 mois (art. 13.01 de la convention collective).

Cours en ligne aux cycles supérieurs – signature d'une lettre d'entente relative à l'application de l'annexe F pour le diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction concernant le nombre d'inscriptions nécessaires pour la reconnaissance d'une pleine tâche d'enseignement.

Échelle salariale – une rencontre se tiendra prochainement pour discuter des cas de professeur.e.s mal classé.e.s sur l'échelle salariale.

Grief sur les conséquences du lock-out – une vérification de la liste des professeur.e.s admissibles est présentement en cours. Le Syndicat dresse sa propre liste qu'il transmettra à la direction des relations de travail.

CS336-10-09-2020-06 Candidature au rectorat

À 13 h 35, la réunion est suspendue, afin de tenir une séance d'information avec le candidat au poste de recteur, M. Christian Blanchette. Pour ce point, l'ensemble des professeur.e.s étaient invité.e.s à se joindre aux délégué.e.s pour une séance élargie.

La réunion du conseil syndical reprend à 14 h 35.

La présidence d'assemblée indique que conformément à la règle 14 régissant les consultations pour la désignation des cadres supérieurs et des doyens de l'UQTR, le Syndicat procédera prochainement à une consultation électronique auprès des professeur.e.s. Les résultats seront publiés, puis expédiés au comité de sélection et à l'ensemble des professeur.e.s.

CS336-10-09-2020-07 Projet de lettre d'entente sur le processus d'embauche

La présidence d'assemblée demande à la VPRT de présenter le point.

La VPRT indique qu'un comité paritaire discute actuellement du processus d'embauche des professeur.e.s dans le but d'optimiser ledit processus, à la lumière des constats des dernières années et dans le respect du cadre normatif applicable, plus particulièrement de la convention collective liant l'UQTR et le SPPUQTR.

La VPRT présente les pistes de solution proposées :

1. Préciser et communiquer le nombre probable d'embauches à venir plus tôt dans le cadre du processus;
2. Procéder à une priorisation plus formelle des postes prévus au projet de répartition;
3. Procéder aux affichages d'un nombre restreint de postes, puis, au besoin, procéder à une seconde vague d'affichages (sous réserve d'aménagements à la convention collective), voire une troisième;
4. Envisager la possibilité de repousser la date d'entrée en fonction pour les postes comblés dans le cadre de la seconde et de la troisième vague d'affichages (sous réserve d'aménagements à la convention collective);
5. Prévoir la mise en œuvre des pistes de solution retenue de façon expérimentale (projet pilote).

La VPRT termine en expliquant qu'un projet-pilote d'une année est sur la table. À terme, si nécessaire, de nouvelles discussions permettront d'ajuster les nouvelles mesures mises en place. Le projet de lettre d'entente sera soumis au vote lors de l'assemblée générale statutaire du 24 septembre prochain.

CONSIDÉRANT	que la lettre d'entente modifie la convention collective;
CONSIDÉRANT	l'article 12.5.2 des Statuts portant sur le scrutin électronique;
CONSIDÉRANT	la règle 15 régissant les consultations électroniques;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif;

Sur une proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu de recommander à l'assemblée générale statutaire de tenir un scrutin électronique du 24 septembre 2020 à 17h au mardi 29 septembre 2020 à 17h pour l'adoption de la lettre d'entente sur le processus d'embauche des professeurs.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Les délégué.e.s discutent de la possibilité de recommander l'adoption de la lettre d'entente par l'assemblée générale.

CS336-10-09-2020-07 R238

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander aux professeur.e.s d'adopter la lettre d'entente sur le processus d'embauche lors de l'assemblée générale statutaire du 24 septembre 2020.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS336-10-09-2020-08 Modifications aux Statuts

Le président d'assemblée reprend son chapeau de secrétaire du Syndicat. Il indique que des amendements aux Statuts du Syndicat sont nécessaires pour rendre des articles conformes à la convention collective et pour mieux correspondre aux pratiques actuelles de la vie associative et démocratique. Ce travail de révision des Statuts a débuté à la suite du lock-out de 2018 pour, notamment, mieux définir le rôle des officiers du Syndicat.

Le secrétaire précise que le changement le plus important concerne la durée des mandats des officières et des officiers. Actuellement, la durée du mandat est de 1 ou 2 années au choix de la personne candidate à un poste au comité exécutif. Afin d'assurer une plus grande stabilité, un amendement propose que les mandats soient de 2 années et que des postes soient obligatoirement en élection lors d'année paire et d'autres lors d'année impaire.

Le secrétaire présente l'ensemble des amendements suggéré par le comité exécutif. Ces modifications proposées ont fait l'objet d'une lecture par le procureur du Syndicat.

CONSIDÉRANT les amendements aux Statuts;
CONSIDÉRANT l'article 12.5.2 des Statuts portant sur le scrutin électronique;
CONSIDÉRANT la règle 15 régissant les consultations électroniques;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur une proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu de recommander à l'assemblée générale statutaire de tenir un scrutin électronique du 24 septembre 2020 à 17h au mardi 29 septembre 2020 à 17h pour l'adoption des amendements aux Statuts du SPPUQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Les délégué.e.s discutent de la possibilité de recommander l'adoption des amendements aux Statuts par l'assemblée générale.

CS336-10-09-2020-08 R239

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander aux professeur.e.s d'adopter les amendements aux Statuts lors de l'assemblée générale statutaire du 24 septembre 2020.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire tient à remercier la précédente équipe du comité exécutif, le précédent CAU, M. Alain Gamelin pour les suggestions, de même que l'actuel CAU, M. François Landry, pour le travail de révision des Statuts.

CS336-10-09-2020-09 Affaires budgétaires

Le président d'assemblée invite le trésorier du Syndicat à présenter les trois points concernant les affaires budgétaires.

1- Rapport financier de l'année 2019-2020 (dépôt)

Le trésorier débute en précisant que le comité exécutif a déjà adopté le rapport financier 2019-2020 et qu'il ne s'agit que d'un dépôt pour le conseil syndical.

Le trésorier présente les différents tableaux du rapport. Les produits (revenus) s'élèvent à 618 134 \$ comparativement à 1 022 123 \$ en 2018-2019. Cet écart s'explique par les pertes non réalisées sur les placements (400 459 \$) en raison des turbulences économiques en lien avec la COVID-19. Les revenus de la cotisation syndicale augmentent par rapport à l'année précédant, soit 842 603 \$, comparativement à 768 007 \$. Il fait remarquer que les revenus de cotisation couvrent les coûts de fonctionnement du syndicat.

Les charges (dépenses) ont diminué, passant de 1 740 219 \$ en 2018-2019 à 721 463 \$ en 2019-2020. Cette différence s'explique par les allocations versées aux professeur.e.s durant le lock-out.

Après avoir répondu aux questions des membres, il invite le président d'assemblée à faire lecture du projet de résolution :

CONSIDÉRANT les Statuts et les règlements du Syndicat ;
CONSIDÉRANT le dépôt des résultats financiers 2019-2020 ;
CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur François Labelle, du Département de management, il est résolu de prendre acte du rapport financier 2019-2020 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tel que préparé par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières.

2- Présentation du budget révisé 2020-2021

Le trésorier indique que le budget de l'année 2020-2021 a été adopté lors de l'assemblée générale du mois de mars dernier.

Les Statuts du Syndicat prévoient toutefois la possibilité de présenter un budget révisé à l'assemblée générale statutaire de septembre.

Le trésorier présente le budget révisé. Les produits sont revus à la hausse de 80 000 \$, passant de 920 000 \$ à 990 000 \$.

Les modifications apportées aux charges concernent notamment les budgets associés aux différentes activités du Syndicat relevant de la vie démocratique et de la vie associative. Les réunions de travail et des instances se dérouleront en visioconférence pour l'essentiel de l'année. Les charges diminuent de 30 000 \$, passant de 870 000 \$ à 840 000 \$.

Le trésorier indique que l'excédent des revenus sur les charges se chiffre à 150 000 \$.

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu de recommander à l'assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) d'adopter les prévisions des produits et des charges révisés pour l'année 2020-2021, telles qu'annexées à la présente résolution.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

3- Choix de l'auditeur pour l'année 2020-2021

Le trésorier rappelle les critères de sélection utilisés par le Syndicat afin de choisir les firmes d'audit. Il s'agit d'un contrat de cinq ans renouvelable chaque année, et qui en est à la troisième année.

CONSIDÉRANT les Statuts et les règlements du Syndicat ;

CONSIDÉRANT le mode de sélection des firmes d'audit ;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, il est résolu de recommander à l'assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) de désigner la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2020-2021 (quatrième année).

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS336-10-09-2020-10 158^e assemblée générale du SPPUQTR

1- **Projet d'ordre du jour**

Le président d'assemblée attire l'attention des délégué.es sur le projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée générale statutaire qui aura lieu le 24 septembre prochain.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption des procès-verbaux des 156^e et 157^e assemblées générales
6. Lettre d'entente processus d'embauche
7. Affaires budgétaires
 1. Rapport financier de l'année 2019-2020 (dépôt)
 2. Présentation du budget révisé 2020-2021 (vote)
 3. Choix de l'auditeur pour l'année 2020-2021 (vote)
8. Placements responsables
9. Plan d'action syndical 2020-2021 (dépôt)
10. Modifications aux Statuts
11. Affaires nouvelles
12. Clôture de l'assemblée

Sur une proposition du professeur François Labelle, du Département de management, appuyée par le professeur Stéphane Sobczak, du Département d'anatomie, d'amender l'ordre du jour en ajoutant le point : *Candidature au poste de recteur de l'UQTR*.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition d'amendement adoptée à l'unanimité.

CONSIDÉRANT les Statuts du Syndicat ;

CONSIDÉRANT la présentation du projet d'ordre du jour de la 158^e assemblée générale du SPPUQTR ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

CONSIDÉRANT l'amendement d'ajout d'un point ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la 158^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) du 24 septembre 2020.

2- **Plan d'action syndical 2020-2021**

Le président d'assemblée fait la lecture du plan d'action syndical 2020-2021.

Actions prioritaires

- Valoriser la saine gouvernance

- Valoriser le rôle des directions de départements, de programme, de pédagogies cliniques et de centres et instituts de recherche
- Mobiliser les professeurs et favoriser leur implication dans les comités et les instances de l'UQTR
- Organiser des comités de réflexion et des tables rondes sur le rôle des professeurs
- Soutenir les professeurs provenant de programmes ou de départements sans direction
- Favoriser une relève au comité exécutif
- Organiser une tournée des départements et des groupes d'intérêts afin de préparer la négociation de la prochaine convention collective
- Doter le Syndicat d'un protocole d'accompagnement des professeur.e.s permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement au travail, de discrimination et d'incivilité touchant ses membres

Relations de travail

- Inviter les professeurs concernés dans la réflexion sur la reconnaissance des cours de stages dans la tâche des professeurs
- Définir les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages
- Définir les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)
- Parvenir à un règlement pour les dommages subis par les professeur.e.s dont l'embauche a été retardée en 2018

Affaires universitaires

- Maintenir les rencontres préparatoires aux réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR
- Expédier aux directions de département l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR
- Outiller et encourager les professeurs dans leur cheminement de carrière
- Étudier les problématiques liées aux cours en ligne
- Faire le point sur la recherche subventionnée et non subventionnée dans les constituantes du réseau
- Faire le point sur les programmes courts

Services à la collectivité

- Intégrer les nouveaux professeurs
- Poursuivre la promotion des professeurs qui se démarquent au cours de l'année (reconnaissance et engagement)
- Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité
- Réfléchir sur les activités des services à la collectivité du Syndicat
- Organiser avec le Comité *ad hoc* du 50^e les festivités en lien avec le 50^e anniversaire du Syndicat

Secrétariat

- Revoir les Statuts du Syndicat (présentés lors de l'AG statutaire de septembre 2020)
- Revoir les outils de communication
- Site Internet (conception d'un nouveau site, présenté lors de l'AG statutaire de septembre 2020)

- Développer le livrable et l'animation du site Internet et du bulletin d'information *L'Œil ouvert*
- Stimuler la réflexion et animer des débats sur la vie universitaire
- Doter le Syndicat d'une règle pour l'adoption des lettres d'entente
- Doter le Syndicat d'une règle sur les modes de scrutin

Trésorerie

- Réorienter les placements du Fonds de défense professionnel vers des Fonds éthiques

Représentation

- Poursuivre les activités de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université.
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein du Comité sur le financement et la gouvernance des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU)
- Participer au Forum des partenaires
- Participer au Comité multisyndical de santé et sécurité au travail
- Favoriser et développer des collaborations avec l'AGE UQTR

Après avoir répondu aux questions des délégué.e.s, le président d'assemblée procède à la lecture du projet de résolution.

CONSIDÉRANT le Plan d'action syndical 2020-2021 ;
 CONSIDÉRANT les explications du comité exécutif ;
 CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Josée Lafrance, du Département sage-femme, il est résolu, d'adopter le plan d'action syndical 2020-2021 et de le déposer à l'assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS336-10-09-2020-11 Représentant.e – Renouvellement de mandat du doyen de la gestion académique des affaires professorales

Le président d'assemblée demande au CAU de présenter le point.

Le CAU indique que la *Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des doyens* de l'UQTR prévoit la présence sur le comité de sélection d'un professeur désigné par le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

- Article 3.2 Le comité de sélection est composé des personnes suivantes :
 « un professeur désigné par le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQTR. »

Le président d'assemblée lance un appel auprès des délégué.e.s pour connaître leur intention de briguer le poste.

Les professeur.e.s Christian Linard, du Département de chiropratique, et Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, se proposent.

Constatant qu'il y a deux candidatures, le président d'assemblée propose aux délégué.e.s de procéder par vote secret.

Les délégué.e.s acceptent de procéder par un vote secret. Ils et elles sont invité.e.s à faire parvenir par messagerie privée au CAU leur choix de candidature.

Après constatation des résultats, le CAU annonce que la professeure Lyne Cloutier a reçu l'unanimité des voix exprimées.

CS336-10-09-2020-11 R240

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du DGAAP ;
CONSIDÉRANT la *Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des doyens* ;

Sur proposition du professeur Denis G. Leroux, du Département des sciences de l'environnement, appuyée par le professeur Étienne St-Jean, du Département de management, il est résolu de désigner la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, comme représentante du SPPUQTR au comité de sélection pour le renouvellement du DGAAP.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS336-10-09-2020-12 Lecture et adoption des procès-verbaux des 334^e et 335^e réunions

Le président d'assemblée présente les différents procès-verbaux du conseil syndical.

CONSIDÉRANT les projets de procès-verbaux des 334^e et 335^e réunions du conseil syndical tenues respectivement les 28 mai et 20 août 2020;

CONSIDÉRANT que les délégué.e.s ont reçu les projets dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT l'avis des délégué.e.s sur la conformité des projets;

Sur proposition du professeur Alexandre Roy, du Département des sciences de l'environnement, appuyée par la professeur Sophie Chesneau, du Département d'orthophonie, il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 334^e et 335^e réunions du conseil syndical.

CS336-10-09-2020-13 Tribune des délégué.e.s

Un délégué informe ses collègues que l'université a fait fermer un groupe-classe pour rediriger les étudiant.e.s vers un cours en ligne en juin 2020. Ce cours qui comprend habituellement 150 étudiant.e.s en compte désormais plus de 300, alourdissant la tâche de la professeure, et octroyant une dette de cours à la

professeure du groupe fermé. Cette pratique va à l'encontre de la récente lettre d'entente signée. Le Syndicat interviendra immédiatement. La VPRT demande que ce genre de cas lui soit communiqué.

Un délégué demande que les directions de départements reçoivent des clarifications au sujet de la lettre d'entente susmentionnée. Plusieurs flous laissent place à des interprétations.

CS336-10-09-2020-14 Information et dépôt de documents

1- Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (603^e à 606^e)

Le président d'assemblée attire l'attention des délégué.e.s sur les procès-verbaux 603 à 606 des réunions du comité exécutif.

Le président d'assemblée invite les délégué.e.s qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres du comité exécutif concernés.

2- Agenda syndical de septembre et octobre 2020

Le président d'assemblée présente les calendriers des mois de septembre et d'octobre 2020.

Septembre 2020

Mercredi	2 septembre	Début de la session Automne
Vendredi	4 septembre	Intersyndicale
Lundi	7 septembre	Férié – Fête du travail
Mardi	8 septembre	Réunion sous-comité capsules 50 ^e
Jeudi	10 septembre	Réunion du comité exécutif
Jeudi	10 septembre	Réunion du conseil syndical
Mardi	15 septembre	Commission des études
Jeudi	17 septembre	Forum des partenaires
Jeudi	17 septembre	Réunion du comité exécutif
Jeudi	24 septembre	Assemblée générale statutaire
Lundi	28 septembre	Conseil d'administration de l'UQTR
Mercredi	30 septembre	Réunion du CAU

Octobre 2020

<i>Date à déterminer</i>		Réunion du CFDP
Jeudi	1er octobre	Réunion du comité exécutif
Vendredi	2 octobre	CIRRAC
Mardi	6 octobre	Réunion du CSC
Mardi	6 octobre	Conférence Michel Gagné
Lundi	12 octobre	Férié – Action de grâce
Jeudi	15 octobre	Réunion du comité exécutif
Mardi	20 octobre	Commission des études
Jeudi	22 octobre	Réunion du conseil syndical
Lundi	26 octobre	Conseil d'administration de l'UQTR
Jeudi	29 octobre	Réunion du CLIUQ
Jeudi	29 octobre	Réunion de la FQPPU
Vendredi	30 octobre	Réunion de la FQPPU

CS336-10-09-2020-15 Affaires nouvelles

Le président d'assemblée, à titre de secrétaire du Syndicat, présente l'évolution de la conception du site Internet. Il indique que ce site sera officiellement lancé durant la prochaine assemblée générale, soit le 24 septembre.

CS336-10-09-2020-16 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 22 octobre 2020 à 13h.

CS336-10-09-2020-17 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 09.

Président

Secrétaire

Marc André Bernier
Secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires